

LABORATOIRE DE BIOPATHOLOGIE de
l'Océan Indien

6 allée du mirador
LE MOUFIA

97490 Sainte Clotilde

Tel : 0262 33 44 33

MANUEL DE PRELEVEMENT

Fax : 0262 33 44 39

Heure d'ouverture : 7h – 12h / 13h-17h
(sauf le vendredi 7h-12h / 13-16h)

La qualité des résultats rendus par BIOPATH-OI est au cœur des préoccupations du laboratoire. Afin de garantir un résultat rapide et fiable des examens, le laboratoire met à votre disposition ce recueil qui vous guidera dans votre démarche de bonne pratique de conditionnement et transmissions des prélèvements.

Les deux dernières pages de ce document résument les bonnes pratiques à adopter et peuvent être affichées dans votre centre¹ afin d'avoir en permanence une aide à disposition de tous les intervenants dans le processus de conditionnement et transmissions des prélèvements.

N'hésitez pas à nous contacter si des questions restent sans réponse, ou pour toutes autres assistances pour le transfert de vos examens vers notre laboratoire.

L'équipe BIOPATH-OI

¹ Nous pouvons vous fournir sur demande une plaquette rigide plastifiée

SOMMAIRE :

LABORATOIRE DE BIOPATHOLOGIE DE L'OCEAN INDIEN	2
I. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION	5
II. UTILITÉ DE CE RECUEIL	5
III. DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	5
IV. DOCUMENTS ASSOCIÉS	5
V. RESPONSABILITÉS	6
VI. DESTINATAIRES DE CE RECUEIL	6
CE RECUEIL EST A DESTINATION TOUS LES PRESCRIPTEURS EN COLLABORATION AVEC BIOPATH-OI...	6
VII. DÉFINITIONS ET ABRÉVIATIONS	6
VIII. DESCRIPTION DU RECUEIL.....	6
IX. ANNEXES	6
1. RECUEIL ANNEXE (IDENTIFIE R_TR_RE01_ANNEXE_MANUEL DE PRELEVEMENT).....	6
2. R_TR_05_SUIVI DE LA DIFFUSION MANUEL DE PRELEVEMENT.....	6
X. ATTRIBUTS	6
I. PRÉSENTATION DU LABORATOIRE ET CATALOGUE DE PRESTATIONS ET DÉLAIS.....	7
1.1 PRÉSENTATION DU LABORATOIRE.....	7
1.2 CATALOGUE DE PRESTATION ET DELAIS DE RESULTATS	8
II. DEMANDE D'EXAMEN.....	10
2.1 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES REQUISES CONCERNANT LE PATIENT / PRESCRIPTEUR.....	13
2.2 DEMANDE D'EXAMEN CYTOLOGIQUE/HPV.....	14
.....	14
2.3 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES REQUISES CONCERNANT LE PATIENT / PRESCRIPTEUR.....	15
I. CONDITIONNEMENT.....	16
II. PRISE EN CHARGE DES ÉCHANTILLONS	23
III. RECLAMATIONS ET SATISFACTION SUR NOS SERVICES	25

I. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

L'objectif de ce document est de décrire la méthodologie de prise en charge par l'établissement de santé « préleveur » des prélèvements (échantillons) histologiques ou cytologiques destinés à un examen anatomo-cytopathologique (ACP).

II. UTILITÉ DE CE RECUEIL

La qualité d'un examen anatomo-cytopathologique dépend de la bonne exécution de trois phases : pré-analytique, analytique et post analytique.

La phase pré-analytique débute avant que les prélèvements ne parviennent chez BIOPATH-OI pour examen ; la participation de tous les professionnels concernés est primordiale afin que le diagnostic final soit rendu avec la meilleure fiabilité possible dans l'intérêt du patient.

L'identification correcte des échantillons, renseignements exacts et exhaustifs de la demande d'examen, prélèvement et fixation adéquate des échantillons sont les items fondamentaux de la phase pré-analytique et sont des facteurs susceptibles d'influer sur la réalisation de l'examen et l'interprétation des résultats.

Pour cette raison BIOPATH-OI, au travers de ce document, informe quels sont les examens pratiqués et donne toutes les informations nécessaires pour obtenir et préserver les échantillons soumis à examen dans les meilleures conditions.

Les méthodes utilisées sont revues régulièrement en accord avec les recommandations internationales.

Des échantillons inadéquats rendent difficile voire impossible un diagnostic correct, complet et précis. Ce manuel indique comment faire pour obtenir des échantillons de bonne qualité.

III. DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- NF EN ISO 15189
- SH REF02

IV. DOCUMENTS ASSOCIÉS

- *R_TR_FO04_Demande d'examen*
- *M_CP_FI01 Catalogue des prestations*

V. RESPONSABILITÉS

Ce recueil est géré par le Service Qualité de BIOPATH-OI conformément à la procédure de maîtrise du système documentaire.

VI. DESTINATAIRES DE CE RECUEIL

Ce recueil est à destination tous les prescripteurs en collaboration avec BIOPATH-OI.

VII. DÉFINITIONS ET ABRÉVIATIONS

- **Recueil** : Ensemble de documents traitant une activité ou le résultat d'une activité. Ces documents peuvent inclure 1 typologie de documents ou tout type de documents selon le besoin. Exemple de recueils : Manuel de techniques histologiques, Livret de transport, Manuel de macroscopie, Préparation et conditionnement des prélèvements....
- **Non-conformité** : non satisfaction d'une exigence
- **NC** : Non-Conformité
- **FCV** : Frottis Cervical Vaginal

VIII. DESCRIPTION DU RECUEIL

Ce recueil référencé « R_TR_RE01_Manuel de prélèvement » est un document intégral comportant une annexe.

C'est l'annexe qui sera diffusée aux établissements de santé.

Ce recueil est la propriété de BIOPATH-OI, il en assure la gestion et maîtrise selon sa procédure de maîtrise des documents Réf. M_SD_PR01_Procédure de maîtrise du système documentaire.

À chaque modification majeure, un nouveau recueil sera édité et diffusé aux établissements de santé.

IX. ANNEXES

1. **Recueil Annexe (identifié R_TR_RE01_Annexe_Manuel de prélèvement)**
2. **R_TR_05_Suivi de la diffusion manuel de prélèvement**

X. ATTRIBUTS

Archivage papier	Archivage électronique	Durée archivage
Bureau RQ	n/a	3 ans

I. PRÉSENTATION DU LABORATOIRE ET CATALOGUE DE PRESTATIONS ET DÉLAIS

1.1 Présentation du laboratoire

BIOPATH-OI est un laboratoire d'anatomie-pathologie dirigé par :

*Dr ANDRAUD Marie, docteur en médecine, diplômée de la faculté de médecine de BORDEAUX, spécialisée en ANATOMIE PATHOLOGIQUE.

L'équipe du laboratoire est composée de 23 personnes à temps plein réparties comme suivant :

*2 coursiers qui assurent le ramassage et l'acheminement des prélèvements.

*5 secrétaires médicales en charge de :

- L'enregistrement des prélèvements
- La diffusion des comptes-rendus
- La communication avec les prescripteurs
- Le suivi de la facturation

*3 techniciennes de cytologie/virologie spécifiquement formée :

- Aux cytologies de liquides de types urines, ascite, liquide pleural etc. par technique conventionnelle et monocouche
- Aux cytologies des frottis cervicaux vaginaux monocouches en phase liquide
- Aux techniques de détection et génotypage d'HPV par PCR

Dont 1 technicienne dédiée aux techniques de biologie moléculaire (génétique somatique et PCR HPV) et qui supervise le secteur de Virologie.

*1 cytotechnicienne spécifiquement formée à la lecture des frottis cytologiques sous la responsabilité des pathologistes

*5 techniciennes d'anatomo-pathologie spécifiquement formées :

- Aux techniques usuelles d'anatomie-pathologie
- Aux techniques d'immunohistochimie
- Aux techniques de biologie moléculaire

*1 Assistante de direction

*2 aides techniques de laboratoire en charge du support logistique

*1 qualificienne qui développe et coordonne la mise en œuvre de la démarche qualité en collaboration avec la direction

*3 Médecins Pathologistes

1.2 Catalogue de prestation et délais de résultats

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous notre catalogue de prestation ainsi que les délais de rendu de résultats que nous proposons au laboratoire :



CATALOGUE DE PRESTATION D'EXAMENS ET ANALYSES

M_CP_FI01

HISTOPATHOLOGIE									
Type de prélèvements	Nature de l'examen/analyse	Principe de la méthode	Equipement	Conservation	Conditionnement / Acheminement	Délai d'exécution	Référence de la méthode	Accréditation (portée B flexible) OUI/NON	Date de création ou évolution de la technique
Tout organe au bloc opératoire	Examen extemporané	Examen macroscopique et microscopique	Sur Cryostat LEICA®	Frais conservé à + 4° C et suivi d'une fixation au formol tamponné 4%	au laboratoire ou sur site pendant l'intervention	20 minutes	N/A	NON	2013
Tous types de tissus. Biopsies Organes tumoraux et non tumoraux Produits d'expulsion...	Bilan lésionnel et extension Décalcification(si besoin) Coloration H.P.S.	Préparation du prélèvement - Etude macroscopique, - Fixation, imprégnation et inclusion en paraffine du prélèvement (blocs), - Coupes et étalement (lames), - Coloration HPS Identification morphologique par microscopie optique	Table de macroscopie ventilées Automates de déshydratation Automate de coloration LEICA®	Frais conservé à + 4° C et/ou suivi d'une fixation au formol tamponné 4%. Déshydratation enrobée de paraffine	Voir conditionnement : R_TR_RE01 Conditionnement et transmission des prélèvements prise en charge par Biopath OI	*24 Heures pour les biopsies opératoires + *48 Heures pour les pièces opératoires +	Réf: R_MC_RE01 Prise en charge des prélèvements Méthode selon recommandations internationales de bonne pratique en ACP Réf: R_TH_MO01 Coloration H.P.S Technique automatisée	NON	2014
Os, dents, tissus pathologiques calcifiés	Décalcification					+ 24h sur biopsie + 48h sur pièce + 7 j pour les têtes fémorale			
20	Bilan lésionnel et extension Décalcification(si besoin) Coloration H.P.S.	Méthodes de réaction histochimique qualitative	Bilan lésionnel et extension Décalcification(si besoin) Coloration H.P.S.	Déshydratation enrobée de paraffine	/	+ 24h après bilan lésionnel	Réf: R_TH_RE01 Recueil de coloration Techniques manuelles et automatisés	NON	2014
Tout type de tissus selon pathologie	Recherche présence Ag à visée diagnostique	Méthode immunohistochimique qualitative	Bilan lésionnel et extension Décalcification(si besoin) Coloration H.P.S.	Déshydratation enrobée de paraffine	/	+ 24 Heures après bilan lésionnel	Réf: R_TL_MO01 Techniques manuelles et automatisés	NON	2017
Biopsies cutanées	Recherche présence Ag	Méthode immunofluorescence directe qualitative	microscope à fluorescence	Frais conservé à + 4° C liquide de Michel	/	2 jours	Réf: R_FT_MO01 Techniques manuelles	NON	2019
BIOLOGIE MOLECULAIRE									
Type de prélèvements	Nature de l'examen/analyse	Principe de la méthode	Equipement	Conservation		Délai d'exécution et modalités		Accréditation (portée A/ B flexible) OUI/NON	Date de création ou évolution de la technique
COLON / POU MON / CITANF	Recherche et identification de mutations KRAS/BRAF/NRAS/ BRAF Mélanome /	Méthode de type qualitatif Détection d'acides nucléiques avec amplification, après extraction et purification/substitution, PCR-Réaction	Automate BIOARTIS IDYLLA	n/a	A partir des tissus inclus en bloc de paraffine	24 h	R_GS_MO01	NON	N/A

CYTOPATHOLOGIE									
Type de prélèvements	Nature de l'examen/analyse	Principe de la méthode	Equipement	Conservation	Conditionnement / Acheminement	Délai d'exécution		Accréditation (portée A/ B flexible) OUI/NON	Date de création ou évolution de la technique
Frottis gynécologiques monocouche phase liquide	Coloration de Papanicolaou	Coloration cytologique qualitative	Automate de coloration : BD PrepStain	Collecte et Fixation par conservateur cellulaire BD SurePath	Voir conditionnement : R_TR_RE01 Conditionnement et transmission des prélèvements prise en charge par Biopath OI	24 Heures	R_TC_MO01	Dossier portée B déposé	2015
Cytologie monocouche Liquide ponction	Coloration de Papanicolaou	Coloration cytologique qualitative	Automate de coloration : BD PrepStain	Fixateur EasyFix		24 Heures	R_TC_MO01	NON	2014
Cytologie monocouche Liquide d'ascite & pleural	Coloration de Papanicolaou	Coloration cytologique qualitative	Automate de coloration : BD PrepStain	Fixateur EasyFix		24 Heures	R_TC_MO01	NON	2014
Cytologie monocouche des Urines	Coloration de Papanicolaou	Coloration cytologique qualitative	Automate de coloration : BD PrepStain	Fixateur EasyFix		24 Heures	R_TC_MO01	NON	2014
Cytologie monocouche Ecoulements et ponctions d'organes	Coloration de Papanicolaou	Coloration cytologique qualitative	Automate de coloration : BD PrepStain	Fixateur EasyFix		24 Heures	R_TC_MO01	NON	2014
Cytologie en techniques conventionnelles (Frottis gynécologiques - Liquides d'écoulement et de ponction)	Coloration de Papanicolaou	Coloration cytologique qualitative	Coloration manuelle	Fixateur laque		24 Heures	Réf: Coloration papanicolaou marque commerciale	NON	N/A
VIROLOGIE									
Type de prélèvements	Nature de l'examen/analyse	Principe de la méthode	Equipements	Conservation	Conditionnement / Acheminement	Délai d'exécution	Référence de la méthode	Accréditation (portée A/ B flexible) OUI/NON	Date de création ou évolution de la technique
Frottis gynécologiques phase liquide	Recherche et identification HPV (génotypage)	Méthode de type qualitatif Détection d'acides nucléiques avec amplification, après extraction et purification (hybridation, PCR, ...) - Biologie moléculaire	Kit Sansure BIOTECH associé au thermocycleur BIORAD	Collecte et Fixation par conservateur cellulaire BD SurePath	Voir conditionnement : R_TR_RE01 Conditionnement et transmission des prélèvements prise en charge par Biopath OI	24 Heures	R_VI_MO02	Dossier portée B en cours d'élaboration	2020

II. DEMANDE D'EXAMEN

La qualité de la demande d'examen est primordiale pour la communication entre vous (**le prescripteur**) et le laboratoire.

En effet, la totalité des informations dont nous avons besoin afin d'honorer votre demande doit être présente sur la demande d'examen.

Ces informations sont de deux ordres :

- **Administratives** : ce sont toutes les informations relatives au patient (**Identité, n°SECU, date de naissance, adresse complète, le nom de la mutuelle, numéro de téléphone et adresse mail**), mais également les informations relatives à votre structure (médecin prescripteur, Téléphone où l'on peut vous joindre, etc.).
- **Médicales** : quels sont les examens demandés, mais également les antécédents médicaux, la nature du prélèvement, le nombre de prélèvement, etc.

Nous vous demandons donc que pour toutes demandes d'examens à BIOPATH-OI d'utiliser la demande d'examen du laboratoire portant la Réf. R_TR_F004, que nous mettons à votre disposition et qui se présente sous la forme suivante :



BIOPATH-oi
LABORATOIRE DE BIO-PATHOLOGIE
de l'OCEAN INDIEN

Dr Marie Andraud
Pr Stéphane Garcia
Dr Emeline Leroux



Accréditation
n° 8-4205
Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Anatomopathologie
Cytopathologie
Immunohistochimie
Typage des HPV
Biologie Moléculaire

TEST HPV / CYTOLOGIE CERVICALE

Date de prélèvement : _____ URGENT

Renseignements administratifs

Nom d'usage : _____	Mail : _____@_____
Nom de naissance : _____	Téléphone portable : _____
Prénom : _____	N° de sécurité sociale : _____
Date de naissance : _____	Caisse : _____
Adresse : _____	Mutuelle : _____
Code postal : _____ Ville : _____	<p><u>Etiquette QR code</u> (flacon BD)</p>  <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">Coller ici</div>

Médecin prescripteur/Préleveur Autre(s) correspondant(s) : nom et adresse

Nom : _____

Signature et cachet

Transmission du résultat normal par sms : Oui Non

Renseignements cliniques / Antécédents

<input type="checkbox"/> Contraception orale	<input type="checkbox"/> DIU	<input type="checkbox"/> Ménopause
<input type="checkbox"/> Grossesse en cours	<input type="checkbox"/> Hystérectomie	<input type="checkbox"/> Conisation en :
<input type="checkbox"/> Premier frottis	<input type="checkbox"/> Test HPV + en :	<input type="checkbox"/> Autres :

Demande d'examen

<input type="checkbox"/> EXAMEN CYTOLOGIQUE (<30ans)	<input type="checkbox"/> TEST HPV (>30 ans)	<input type="checkbox"/> CO-TESTING (Test HPV + cytologie)
---	--	---

Cadre réservé à BIOPATH-OI

Réception Visa :	Heure :	Numéro d'examen :
Date :	Nombre de pots :	

<u>Résultat typage</u>	<u>Résultat Cytologie</u>
------------------------	---------------------------

R_TR_F004_R06 applicable au 27/05/2024

Serveur de résultat sur www.biopath-oi.com Mail : secretariat@biopathoi.com
 6 Allée du Mirador – Moufia – 97490 Sainte Clotilde – Tél : 0262 33 44 33 – Fax : 02 62 33 44 39

Demande d'examen BIOPATH-OI Réf. R_TR_F004



BIOPATH-oi
LABORATOIRE DE BIO-PATHOLOGIE
de l'OCEAN INDIEN

Dr Marie Andraud
Pr Stéphane Garcia
Dr Emeline Leroux

Anatomopathologie
Cytopathologie
Immunohistochimie
Typage des HPV
Biologie Moléculaire

ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES

Urgent

Date de prélèvement : _____

Renseignements administratifs

Nom d'usage : _____	Mail : _____@_____
Nom de naissance : _____	Téléphone portable : _____
Prénom : _____	N° de sécurité sociale : _____
Date de naissance : _____	Caisse : _____
Adresse : _____	Mutuelle : _____
Code postal _____ Ville : _____	

Médecin prescripteur/Préleveur

Nom : _____ Autre(s) correspondant(s) : nom et adresse _____

Signature et cachet :

Nature du prélèvement : BIOPSIE EXERESE PIECE OPERATOIRE

Siège du prélèvement :

Renseignements cliniques :



Cadre réservé à BIOPATH-OI

Réception Visa :	Heure :	Numéro d'examen :
Date :	Nombre de pots :	

R_TR_F004_R06 applicable au 27/05/2024

Serveur de résultat sur www.biopath-oi.com

6 Allée du Mirador – Moufia – 97490 Sainte Clotilde – Tél : 0262 33 44 33 – Fax : 02 62 33 44 39

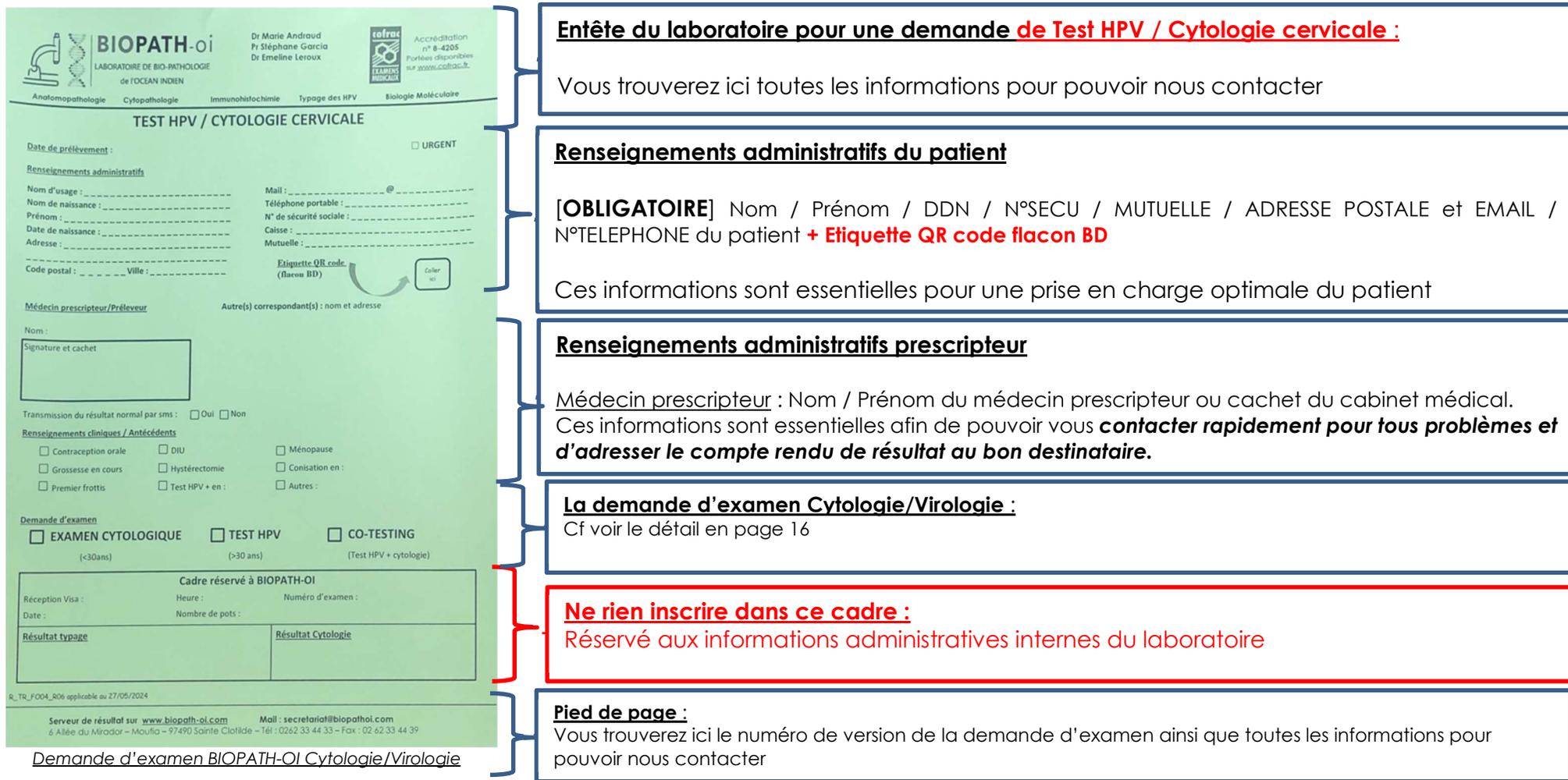
Mail : secretariat@biopathoi.com

Demande d'examen BIOPATH-OI Réf.R TR FO04

Voyons maintenant comment remplir cette demande d'examen.

2.1 Informations administratives requises concernant le patient / prescripteur

Les informations administratives vous concernant sont primordiales pour un traitement rapide des examens ainsi que pour la qualité des résultats rendus. Ces informations sont à renseigner sont :



Entête du laboratoire pour une demande de Test HPV / Cytologie cervicale :
Vous trouverez ici toutes les informations pour pouvoir nous contacter

Renseignements administratifs du patient
[OBLIGATOIRE] Nom / Prénom / DDN / N°SECU / MUTUELLE / ADRESSE POSTALE et EMAIL / N°TELEPHONE du patient + **Etiquette QR code flacon BD**
Ces informations sont essentielles pour une prise en charge optimale du patient

Renseignements administratifs prescripteur
Médecin prescripteur : Nom / Prénom du médecin prescripteur ou cachet du cabinet médical.
Ces informations sont essentielles afin de pouvoir vous **contacter rapidement pour tous problèmes et d'adresser le compte rendu de résultat au bon destinataire.**

La demande d'examen Cytologie/Virologie :
Cf voir le détail en page 16

Ne rien inscrire dans ce cadre :
Réservé aux informations administratives internes du laboratoire

Pied de page :
Vous trouverez ici le numéro de version de la demande d'examen ainsi que toutes les informations pour pouvoir nous contacter

Demande d'examen BIOPATH-OI Cytologie/Virologie
Réf.R TR FO04

2.2 Demande d'examen cytologique/HPV

Les demandes d'examens cytologiques sont à renseigner au recto page 4 de la demande d'examen :

Transmission du résultat normal par sms : Oui Non

Renseignements cliniques / Antécédents

Contraception orale DIU Ménopause
 Grossesse en cours Hystérectomie Conisation en :
 Premier frottis Test HPV + en : Autres :

Demande d'examen

EXAMEN CYTOLOGIQUE (<30ans) TEST HPV (>30 ans) CO-TESTING (Test HPV + cytologie)

Transmission du résultat (NORMAL) par SMS :

Nous avons mise en place récemment sur accord du prescripteur, la possibilité de transmettre directement les résultats normaux par SMS aux patients.

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES :

Traitements, antécédents connus, ou toutes autres informations permettant de faire un diagnostic précis.

Informez la patiente de la possibilité de s'opposer à la transmission de ses données médicales dans le cadre des campagnes de dépistage et faire faire signer le cas échéant.

FROTTIS DE DEPISTAGE :

Pour un traitement plus efficace, merci d'indiquer si la patiente est âgée de + de 30 ans ou de - de 30 ans. Ne pas oublier d'indiquer la localisation du frottis.

DEMANDE D'EXAMEN :

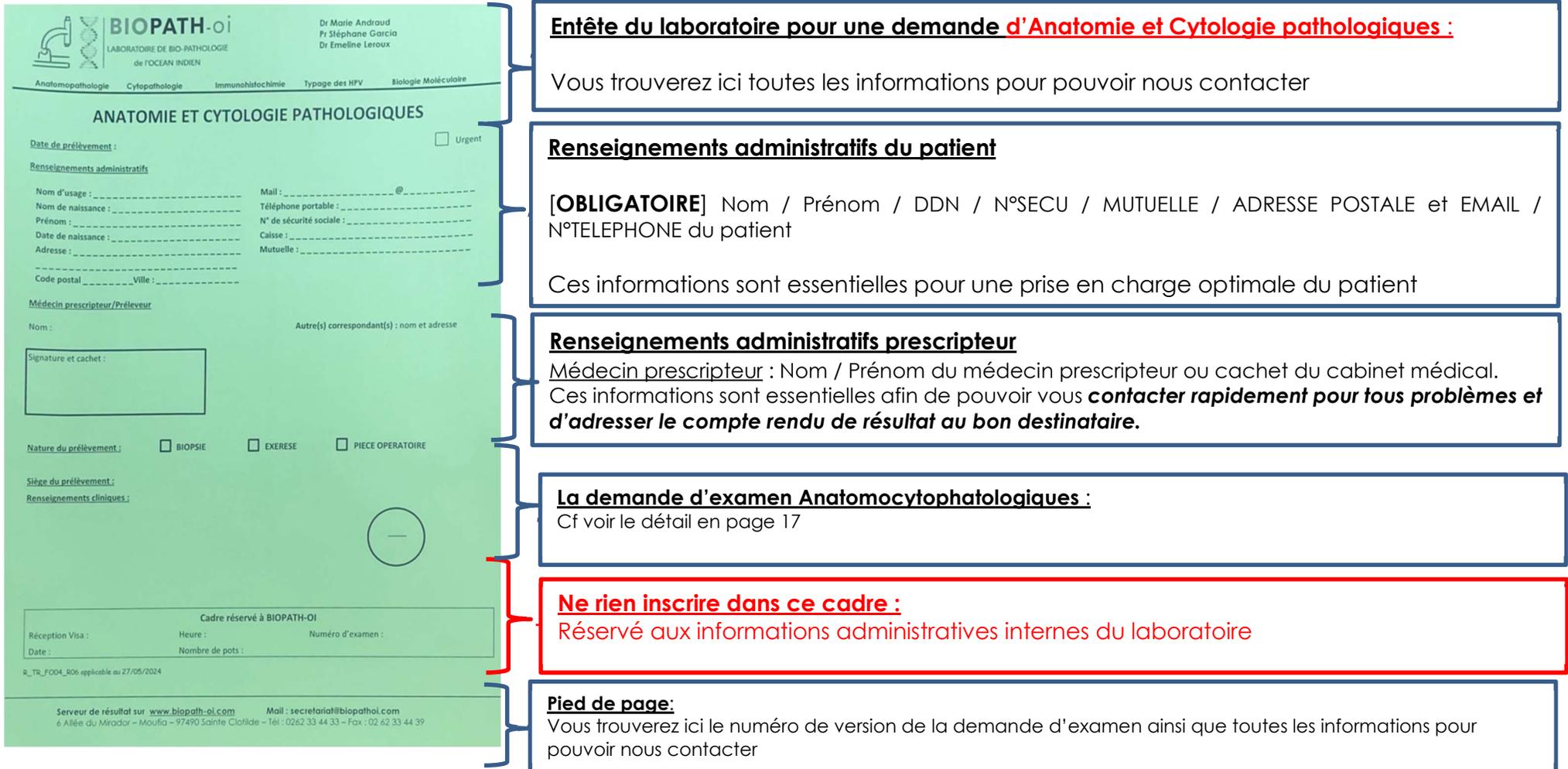
CO-TESTING : demande spécifique de votre part d'effectuer le frottis CYTOLOGIQUE + la recherche d'HPV en systématique

Examen cytologique : Frottis monocouche systématique pour les femmes de - de 30 ans et en cas de recherche d'HPV positive

Test HPV : Typage HPV ONCOGENES systématique pour les femmes de + de 30 ans et en cas de cytologie avec lésion de haut grade

2.3 Informations administratives requises concernant le patient / prescripteur

Les informations administratives vous concernant sont primordiales pour un traitement rapide des examens ainsi que pour la qualité des résultats rendus. Ces informations sont à renseigner sont :



Entête du laboratoire pour une demande d'Anatomie et Cytologie pathologiques :
Vous trouverez ici toutes les informations pour pouvoir nous contacter

Renseignements administratifs du patient
[OBLIGATOIRE] Nom / Prénom / DDN / N°SECU / MUTUELLE / ADRESSE POSTALE et EMAIL / N°TELEPHONE du patient
Ces informations sont essentielles pour une prise en charge optimale du patient

Renseignements administratifs prescripteur
Médecin prescripteur : Nom / Prénom du médecin prescripteur ou cachet du cabinet médical.
Ces informations sont essentielles afin de pouvoir vous **contacter rapidement pour tous problèmes et d'adresser le compte rendu de résultat au bon destinataire.**

La demande d'examen Anatomocytopathologiques :
Cf voir le détail en page 17

Ne rien inscrire dans ce cadre :
Réservé aux informations administratives internes du laboratoire

Pied de page:
Vous trouverez ici le numéro de version de la demande d'examen ainsi que toutes les informations pour pouvoir nous contacter

Demande d'examen BIOPATH-OI d'Anatomie et
Cytologie pathologiques

Réf.R_TR_F004

I. CONDITIONNEMENT

1.1 Histologie

1.1.1 Biopsies et petites pièces opératoires

Les prélèvements biopsiques et petites pièces opératoires peuvent concerner tous les organes et tissus.

Les prélèvements sont conditionnés et directement fixés dans les flacons bouchon blanc, étiquette blanche au nom du laboratoire et contenant déjà le formol.



Réf. Flacon blanc Formol tamponné laboratoire BIOPATH-OI

- **Refermer le flacon** (jusqu'au pas de vis sans le forcer) sous risque de déversement du contenu pendant le transport.
- **Identifier les prélèvements au minimum au nom/prénom du patient** à l'aide d'étiquette si disponible, ou en inscrivant le nom au feutre indélébile sur le/les flacon(s).
- Si plusieurs biopsies/pièce opératoires sont prélevées (à différentes zones, différents tissus), mettre en place un système de différenciation (chiffres lettres, etc.) afin de pouvoir identifier les différents fragments de prélèvement. Reporter cette codification sur les flacons correspondants. Toutes ces informations seront reprises sur la feuille de demande d'examen en renseignement clinique.
- **Conservation** à température ambiante

1.1.2 Pièces opératoires

Les pièces opératoires sont conditionnées dans des pots de différents volumes que nous fournissons. Le volume du pot à utiliser sera fonction du volume de la pièce opératoire à conditionner : idéalement le volume du pot doit faire environ 10 fois le volume de la pièce opératoire.



Réf. Pot pour pièce opératoire vol.x

5 volumes sont disponibles : 200ml – 400ml – 1L – 3L – 5L

➤ **Fixation**

Les pots sont fournis vides. Les prélèvements doivent être fixés immédiatement après le geste chirurgical, dans le formol tamponné que le laboratoire fournit en bidon de 5L



Réf. Bidon formol prêt à l'emploi 5L

Remplir de formol le pot de prélèvement **jusqu'à recouvrir la pièce opératoire.**

- **Fermer** le pot hermétiquement
- **Identifier les prélèvements au minimum au nom/prénom** du patient à l'aide d'étiquette si disponible, ou en inscrivant le nom au feutre indélébile sur le/les pot(s).

- Si plusieurs pièces opératoires sont prélevées (différentes zones, différents organes), mettre en place un système de différenciation (chiffres lettres, etc.) afin de pouvoir identifier les différents fragments de prélèvement. Reporter cette codification sur les pots correspondants. Toutes ces informations seront reprises sur la feuille de demande d'examen en renseignement clinique.
- **Conservation** à température ambiante

1.1.3 Pièces opératoires volumineuses

Ce sont celles dont la taille est inappropriée à une fixation immédiate dans les flacons/pots du fait de leur taille.

Pour la prise en charge des pièces opératoires volumineuses, veuillez prendre contact avec le laboratoire pour une étude au cas par cas.

Tel : 0262 33 44 33

Fax : 0262 33 44 39

Heure d'ouverture : 7h – 12h / 13h-17h (sauf le vendredi 7h-12h / 13h-16h)

1.1.4 HYGIÈNE ET SÉCURITÉ :

Les échantillons tissulaires doivent être considérés comme contagieux jusqu'à ce qu'ils soient fixés. Respecter les recommandations universelles pour la manipulation des échantillons de patients.

Les règles de sécurité quant à la manipulation de formol doivent être appliquées sous la responsabilité de la direction de l'établissement de santé vis-à-vis de ses personnels (port de gants et masque de protection sans nécessité de hotte dans les conditions d'utilisation au bloc opératoire, avec ouverture et fermeture immédiate du flacon).

Une fiche de donnée de sécurité (FDS) est fournie.

1.2 Cytologie

1.2.1 Frottis Cervico Vaginal (FCV) et typage viral HPV

BIOPATH-OI utilise la technique de cytologie monocouche à partir des frottis cervicaux vaginaux prélevés à l'aide de la Cervex Brush et collectés dans les flacons de collecte BD SurePath™.

Le typage viral HPV est également effectué à partir des FCV prélevés dans les flacons de collecte BD SurePath™.



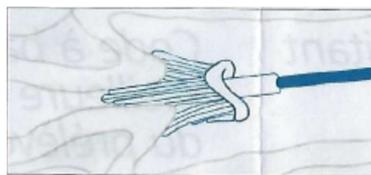
Ref. 491253 Flacon BD SurePath – Ref.490524 Cervex Brush

Préconisation avant prélèvement :

- Ne pas réaliser le prélèvement pendant les périodes menstruelles
- Ne pas avoir de rapport sexuel 48h avant le prélèvement
- Ne pas avoir réalisé de douche vaginale ou avoir eu recours à du gel contraceptif 3j avant le prélèvement

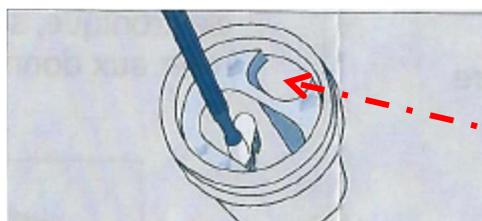
➤ **Collecter :**

Collecter l'échantillon cytologique en utilisant le dispositif Cervex Brush® en forme de balai à tête détachable : tournez 5 fois dans le sens horaire en balayant la zone de jonction (instructions fournisseur).



➤ **Détacher :**

Utiliser le rebord intérieur du flacon BD SurePath™ pour détacher la tête du dispositif dans la plus large ouverture du flacon



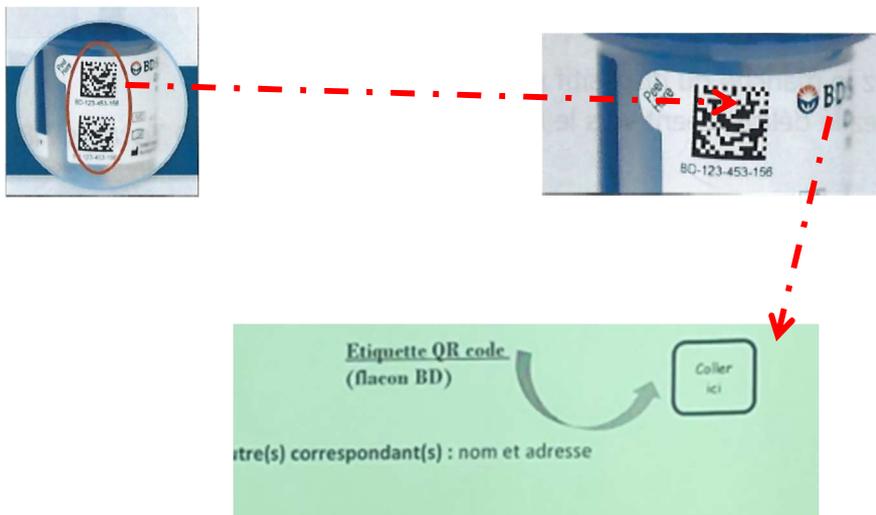
NE PAS insérer la brosse dans la petite ouverture.

- 1- Insérer la tête du dispositif de prélèvement dans la plus large ouverture

- 2- Tourner le manche du dispositif pour bloquer la tête puis tirer délicatement vers le haut pour détacher la brosse.
- 3- Refermez le flacon en vissant fermement le bouchon.

➤ **Identifier :**

Détachez le code à barres 2-D situé en haut du flacon et le coller sur la demande d'examen dans la partie « identification du patient » pour **garantir la traçabilité de l'échantillon**. Inscrire au feutre indélébile le nom/prénom du patient sur le pot.



ET Identifier le flacon BD en inscrivant le nom au feutre indélébile dans la zone prévue à cet effet.



➤ **FACTEURS D'INFLUENCES :**

- Absence de la brosse endocervicale dans le pot de prélèvement
- Prélèvement hémorragique
- Prélèvement conservé dans le mauvais fixateur
- Pot de prélèvement périmé
- Délais de mise en analyse après prélèvement > 4 semaines si conservé à T° ambiante

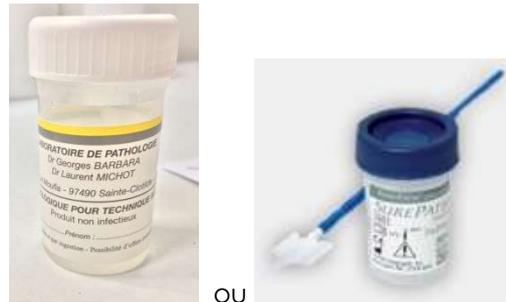
➤ **HYGIÈNE ET SÉCURITÉ :**

Les échantillons doivent être considérés comme contagieux. Respecter les recommandations universelles pour la manipulation des échantillons de patients.

Une fiche de donnée de sécurité (FDS) est fournie.

1.2.2 Autres cytologies (liquide de ponction, urine, etc.)

Biopath-OI utilise la technique monocouche pour les ponctions de liquide destinées à un examen cytologique. Les liquides de ponction sont prélevés dans les pots bouchon blanc contenant un mélange d'EasyFix et d'alcool à 90° / pot BD Surepath / pot vide stérile



Réf. Flacon pour cytologie monocouche liquide de ponction

Les prélèvements seront traités au laboratoire afin d'effectuer la technique monocouche dans de bonnes conditions.

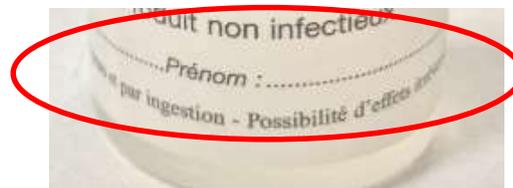
! : Les ponctions de liquides ne doivent pas être prélevées dans des pots contenant du formol (pot bouchon blanc- Etiquette blanche) car ce dernier détériore les cellules présentes dans le prélèvement.

➤ **Collecter :**

Collectez l'échantillon directement dans le flacon EasyFix.

➤ **Identifier :**

Identifier le flacon EasyFix en inscrivant le nom au feutre indélébile dans la zone prévue à cet effet. Ne pas oublier d'inscrire sur la demande d'examen la nature du liquide.



➤ **Conservation** à température ambiante

1.2.3 Cytologie en technique conventionnelle

Biopath-OI est également équipé afin d'effectuer des examens cytologiques en technique conventionnelle.

Pour cela le laboratoire met à disposition un kit vous permettant d'effectuer les frottis fixés sur lame. Les lames sont transmises au laboratoire pour coloration et lecture afin de poser un diagnostic.



Réf. Kit Cytologie technique conventionnelle.

➤ **Collecter :**

Collectez l'échantillon directement à l'aide de l'écouvillon et effectuer le frottis cellulaire sur les lames.

➤ **Fixation**

Fixer les frottis cellulaires à la laque

➤ **Identifier :**

Identifier les lames ainsi que le porte lame à l'endroit prévu à cet effet.

➤ **Conservation** à température ambiante

II. PRISE EN CHARGE DES ÉCHANTILLONS

2.1 Conditionnement des échantillons pour prise en charge

➤ **Utiliser un sachet de transport :**

Les échantillons sont transmis exclusivement dans les sachets de transport qui vous sont fournis par le laboratoire, excepté pour les prélèvements volumineux de pièces opératoires chirurgicales.



Réf. Sachet de transport pour échantillons

➤ **Insérer l'échantillon dans le sachet de transport :**

! : Un seul patient par sachet. Les prélèvements multiples pour un même patient peuvent être introduits dans le même sachet.

➤ **Joindre la demande d'examen dans la « poche à document » du sachet de transport :**

La demande d'examen ne doit pas être en contact avec le prélèvement. Glisser la demande d'examen de façon à ce que l'identité du patient soit visible.



Si d'autres documents que la demande d'examen sont transmis (mutuelle, SS, etc.) les placer pliés en deux dans la « poche à document » également.

2.2 Transmission

Les échantillons sont pris en charge par nos coursiers selon le planning des courses prévues.

Si une liste des prélèvements à prendre en charge est prévue dans votre structure, veillez à ce que cette liste soit à jour avant la prise en charge des prélèvements par notre coursier. Après contrôle par le coursier du nombre de prélèvements à prendre en charge, celui-ci apposera sa signature sur votre registre si le contrôle est satisfaisant. En cas d'incohérence, les écarts constatés pourront être traités avec la personne présente au moment du ramassage.

Si les écarts constatés ne sont pas résolus et/ou s'il n'y a personne de présent au moment du ramassage, le coursier constatera sur un carnet souche numéroté les écarts observés dont une copie sera laissée chez vous. Ceci nous permettra de traiter ces écarts en non-conformité une fois le coursier revenu au laboratoire. Le double vous permettra d'avoir un suivi de traçabilité pour les prélèvements pris en charge dans votre structure.

S'il n'existe pas de liste d'émargement dans votre structure, le coursier prendra en charge les prélèvements disponibles et pourra en cas d'écart constaté sur place (flacon renversé, absence d'identification, etc.) vous fournir une copie du carnet souche numéroté reprenant les problématiques rencontrées.

2.3 Réception des échantillons / Critère d'acceptabilité

Dès réception BIOPATH-OI s'assure de la conformité des prélèvements reçus (adéquation demande d'examen/flacons et sachets, adéquation du contenu...).

En cas de non-conformité (mauvaise fixation en raison d'une quantité insuffisante de formol par rapport à la taille de l'échantillon, ou fixateur utilisé inapproprié), absence d'identification du patient et / ou des sachets et flacons, absence de données cliniques pertinentes), BIOPATH-OI joindra téléphoniquement la personne responsable du prélèvement pour correction immédiate de l'anomalie, et réalisera une fiche de non-conformité.

En cas de FCV réceptionné dans du formol, l'analyse HPV ne pourra pas être réalisée.

Un double pourra être adressé au médecin responsable et, en clinique/structure hospitalière au chef de bloc si la demande en est faite.

Lorsqu'il y a incertitude sur l'identité d'un échantillon (type de tissus, demande, identifiant du patient...), dans le cas où l'échantillon primaire est irremplaçable (pièce anatomique, biopsie, etc.), BIOPATH-OI réalisera l'analyse mais ne délivrera le résultat qu'après avoir levé les doutes sur l'identité de l'échantillon et /ou après avoir obtenu une confirmation écrite prouvant que la personne responsable du prélèvement en assume la pleine responsabilité.

Cette décharge sera associée à la demande et rappelée lors de la réponse, si nécessaire

III. Réclamations et satisfaction sur nos services

À tout moment vous pouvez nous faire parvenir une réclamation sur nos prestations en joignant le laboratoire par téléphone ou en nous adressant un mail à l'adresse : secretariat@biopathoi.com.

Vos réclamations seront traitées par la cellule qualité sous la supervision de la direction.

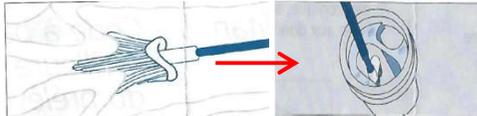
Une réponse personnelle vous sera alors adressée ainsi qu'une enquête de satisfaction afin de déterminer si nous avons répondu à vos attentes.

PRÉLÈVEMENT À EFFECTUER

Frottis cervical vaginal monocouche- Typage HPV



Flacon BD SurePath et CervexBrush



Transmettre le pot avec la brosse
détachable à l'intérieur

IDENTIFICATION PATIENT	
Hospital Clinique approuve ici l'éligibilité du patient	
Date de prélèvement	_____
Sexe	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
Nom de naissance	_____
Prénom	_____
Date de naissance	____/____/____
Adresse	_____
Code postal	____

Coller l'étiquette 2D sur la demande d'examen

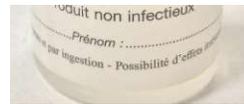


Inscrire le nom/prénom sur le pot

Autres cytologies liquides monocouche



Flacon blanc EasyFix étiquette jaune



Inscrire le nom sur le pot (partie basse
de l'étiquette)

Biopsie/Pièce opératoire



Flacon pré-rempli de formol /
Pot + formol tamponné (à ajouter)
Adapter la taille du contenant par
rapport au contenu → volume de formol
= x10 volume de la pièce anatomique

Si plusieurs prélèvements *pour un même patient*, prélever dans autant de contenants que de prélèvements et mettre en place un système de différenciation (n° /lettre, etc.)



Inscrire le nom/coller étiquette patient
sur le(s) pot(s).

Inscrire les correspondances (sur les
pots/Demande d'examen)

En cas de pièce opératoire volumineuse
nous contacter pour prise en charge au
cas par cas

Cytologie technique conventionnelle



Kit lames - Ecouvillon-Fixateur

Inscrire la nature du prélèvement, le
nom et el prénom sur le porte-lame en
carton. Inscrire le nom prénom sur la
lame.

Tel : 0262 33 44 33

Fax : 0262 33 44 39

Heure d'ouverture : 7h - 12h / 13h-17h
(le vendredi 7h-12h / 13h-16h)

† Demande d'examen correctement renseignée reprenant l'identité du patient, les informations administratives et médicales ainsi que la nature du/des prélèvement(s).

PRÉLÈVEMENT À ENVOYER

1-Utiliser les sachets transparents mis à votre disposition



2-Insérer le prélèvement dans le sachet transparent



! : Un seul patient par sachet

Les prélèvements multiples pour un même patient peuvent être introduits dans le même sachet.

3-Glisser la demande d'examen dans la « poche pour document »



La demande d'examen ne doit pas être en contact avec le prélèvement.

Si d'autres documents que la demande d'examen sont transmis (mutuelle, SS, etc.) les placer plier en deux dans la poche pour document également.

4-Mettre à disposition du coursier pour prise en charge ou stocker en attente de la prise en charge

Si un cahier d'émargement est existant dans votre structure, mettre à jour la liste des prélèvements à récupérer.

Stockage des prélèvements



T° ambiante



T° ambiante



T° ambiante



T° ambiante

Pièces opératoires non fixées 4°C